

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER À LÉVIS
PROJET RABASKA

POUR REPRÉSENTATION AU BAPE

PRÉPARÉ PAR :
SANDRA RAINVILLE

C'est à titre de citoyenne « ordinaire » que je vous livre par la présente mon opinion sur le projet Rabaska. L'arrivée de Rabaska sur le territoire lévisien ne m'apporte définitivement aucune crainte ni inquiétude, et ce, même après avoir pris connaissance des nombreux commentaires loufoques voir saugrenus apportés par les opposants. Bien au contraire, je crois qu'un projet d'envergure de la sorte générera des retombées économiques importantes et indéniables pour notre région, et ceci « m'emballe » au plus haut point et devrait susciter, à mon humble avis, la même réaction chez vous. Jamais un gros lot de Lotto Québec n'a atteint 840 millions et n'a jamais fait autant de gagnants! En effet, sur le plan économique, Rabaska donnerait de l'emploi à 3460 travailleurs pendant la période de construction estimée à trois ans. Une fois en exploitation, le terminal gazier emploierait directement 70 personnes auxquelles s'ajouteraient au moins 200 emplois indirects. Pour la Ville de Lévis, il représenterait des revenus en taxes de 9,8 millions par année, selon les promoteurs, et de un million pour la commission scolaire. Dans un autre ordre d'idées, ce projet m'apparaît de toute évidence hautement sécuritaire. Rabaska utilisera des réservoirs à double paroi, la paroi extérieure, d'un mètre d'épaisseur, sera de béton, et les méthaniers auront une double coque. Des zones d'exclusion, de 500 mètres autour de la jetée et de 400 mètres autour des réservoirs, seront instaurées. De plus, l'impact visuel sera mineur d'après les plans ; il est d'ailleurs prévu que les réservoirs soient complètement dissimulés derrière des talus et de la végétation. La préservation des paysages est donc un autre des critères environnementaux qui sera respecté. Pour les résidents mécontents malgré tout, Rabaska s'est engagé à les indemniser, dans un rayon de 1,5 km du site, pour la perte de valeur de leur maison, ou encore le cas échéant, à racheter leur propriété. Pour ce qui est de la sécurité maritime, les statistiques vont en faveur du projet. En effet, voilà maintenant depuis 40 ans que l'industrie du gaz naturel liquéfié existe et les faits sont les suivants : 162 méthaniers sillonnent les mers et 46 terminaux comportant 241

réservoirs sont en service. Or, il n'est arrivé aucun accident majeur impliquant ces terminaux d'importation ainsi que les méthaniers.

Bref, je crois donc que le projet Rabaska doit aller de l'avant à tout prix et que nous devrions encourager plutôt que freiner le développement du Québec.


Sandra Rainville